

No 16

Janvier 2002

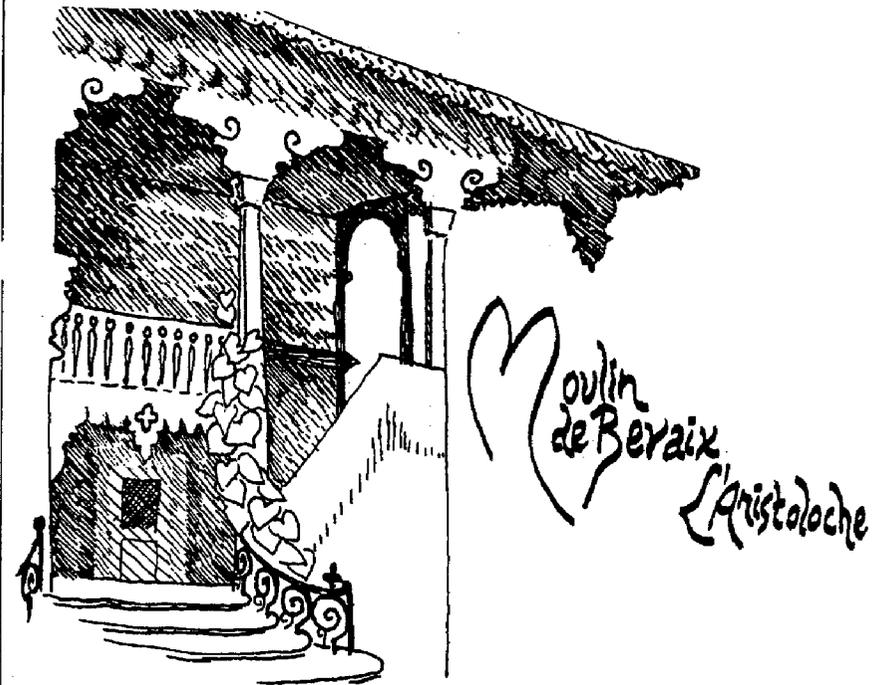
Moul'Info

Informations du Groupement pour l'animation
au Moulin de Bevaix

L'Aristoloche

Case postale 324, 2022 Bevaix

Banque Raiffeisen 2023 Gorgier,
compte no 62590.01, CCP 20-7356-3



Venez avec nous fêter le printemps !!!

Le comité de l'Aristoloché - Groupement pour l'animation au Moulin de Bevaix convie ses membres à son

Assemblée générale statutaire

Le mardi 19 mars 2002 à 20h00

Lieu : Moulin de Bevaix - Salon des Quatre Saisons
(entrée par le sud)

Ordre du jour :

- 1.- Appel- liste de présence
- 2.- Approbation du procès-verbal de l'A.G. du 13 mars 2001
- 3.- Nominations et démissions
- 4.- Rapport - de la présidente
- du caissier
- des vérificateurs de comptes
- 5.- Tirage au sort de 2 parts
- 6.- Projets
- 7.- Divers et suggestions

A l'issue de l'assemblée, vous êtes cordialement invités à la
verrée de l'amitié.

Bureau du comité de l'Aristoloché

- > Présidente : Claudine CORDEY
Ecluse 3, 2022 Bevaix tel. 846.10.80
- > Vice-présidente : Jacqueline BOURQUIN
Bassets 72, 2300 La Chaux-de-Fonds tel. 968.26.83
- > Secrétaire : Francine JEANMONOD
Joyeuses 22, 2022 Bevaix tel. 846.15.37
- > Caissier : Jean-Marie STICH
Montagnons 45, 2300 La Chaux-de-Fonds tel. 926.10.93

Membres actifs du comité

- > Philippe BORIOLI
Coteau 1, 2022 Bevaix tel. 079/240.67.43
- > Françoise GAGNAUX
R. de Neuchâtel 5, 2022 Bevaix tel. 846.28.10
- > Margrit GUYOMARCH
Av. du Mail 5, 2000 Neuchâtel tel. 721.46.73
- > Marcel GARIN
Av. Belvédère 36A, 2025 Chez-le-Bart tel. 835.12.94
- > Alphonse HENRY
Ch. du Lac 2, 2022 Bevaix tel. 846.12.94
- > Corinne HENRY
Châtelard 18, 2022 Bevaix tel. 846.21.59
- > Ueli LOCHER
Joyeuses 18, 2022 Bevaix tel. 846.37.55
- > Eliane et Aldo MACCABIANI
Essorbiers 3, 2022 Bevaix tel. 846.18.38
- > Anne MONNIER
Sablons 48, 2000 Neuchâtel tel. 725.70.58
- > Jocelyne RINALDINI
Rochettes 11, 2022 Bevaix tel. 846.25.89

Autres membres du comité : Mme Deschoux, Mrs Camélique, Krassnitzer,
Wasserfallen

Toutes ces personnes sont à votre disposition pour tous
renseignements !

La Fondation du Moulin de Bevaix

La Fondation du Moulin de Bevaix est constituée de 5 membres (2 représentants de la LNP, 2 représentants de l'Aristoloche, 1 personne "neutre") et est la propriétaire juridique du Moulin de Bevaix.

Sont membres :

- Délégués de l'Aristoloche à la Fondation du Moulin de Bevaix
 - Jean-François CORDEY
 - Monique RIZZON
- Délégués de la Ligue Neuchâteloise du Patrimoine (LNP)
 - M. J.-M. BREGUET
 - M. Thierry DE POURTALES
- Personne "neutre"
 - Me Michel MERLOTTI

Résidents du Moulin de Bevaix

Les résidents sont convenus, avec la Fondation, d'un droit de superficie. Ils sont, de ce fait, les "propriétaires temporaires" du Moulin et de la Maison du Jardinier. A leur mort, le Moulin et la Maison du Jardinier reviendront à la Fondation. L'objectif des résidents et de la Fondation (qui pourrait être pris en exemple pour sauver d'autres demeures) est de garantir la pérennité du Moulin et d'éviter de se retrouver dans la situation critique vécue à la fin des années 80. Il convient de se souvenir que le site dans son ensemble (qui avait été vendu à des promoteurs immobiliers par les héritiers de la famille propriétaire du Moulin) était voué à la démolition.

Pour protéger et préserver davantage le Moulin, les résidents de la "Grande Maison" ont, en tant que "propriétaires temporaires" et amoureux engagés du patrimoine, donné leur accord et grandement contribué aux démarches pour le classement du site dans son ensemble (bâtiment, parc et jardin) par le Conseil d'Etat.

Ils entreprennent et financent les travaux de reprise en main du parc dépendant de la partie du Moulin qu'ils habitent, trop longtemps abandonné et exigeant aujourd'hui de regrettables abattages d'arbres mal entretenus et devenus dangereux parce que trop vieux, ainsi que de rénovation de tous les toits et de toutes les façades du Moulin.

Ils ont aussi rénové et mis aux standards de confort et de sécurité actuels, l'intérieur de sa partie "ouest".

L'intérieur de la partie "est", de même que la partie "terrasse et jardin" devant l'est du bâtiment, est du ressort de l'Aristoloche.

Suite à diverses tractations, ils ont pu sauver la haie, limite naturelle du Moulin à l'ouest, et les deux petits pavillons construits dans la haie même et en bordure des vignes situées plus loin.

Ils permettent ainsi à l'Aristoloche d'assumer sa vocation culturelle en étant le moteur financier de cette belle histoire. Cet arrangement fait partie intégrante des clauses signées par les différentes parties.

Nous ne pouvons que souhaiter que leur exemple fasse des émules et nous profitons de ces lignes pour les féliciter du courage qu'ils ont eu à se lancer dans cette aventure et les remercier de leur indéfectible soutien.

Le résident de la Maison du Jardinier rénove exclusivement sa maison.

Tous les travaux sont toujours effectués avec l'accord du service cantonal des monuments et sites.

- ❖ Résident dans la "Grande Maison" :
M. et Mme Gilbert et Jacqueline JEANNIN
- ❖ Réside dans la "Maison du Jardinier" :
(devenue "Maison du Peintre - Le Nénuphare") : M. Bernard CLERC

Locataire de l'Aristoloche pour une partie des salles du 1^{er} étage (partie "est")

Là Décoration, Mme Dominique DALL'ACQUA

tel. 846.15.89

Rappel des prochaines animations :

N'oubliez pas d'agender les rendez-vous qui vous intéressent. Ces soirées promettent d'être passionnantes et nous vous suggérons de venir assez en avance pour être certain(e) d'avoir de la place. Nous vous rappelons que les véhicules doivent être stationnés au port (environ à 100 mètres du Moulin).

A bientôt ...

Vous les avez manqués lors de leur dernier passage au Moulin ...alors jetez-vous sur vos agendas pour réserver votre soirée irlandaise le vendredi 8 février 2002 à 20h00.



ELANDIR en concert acoustique

6 mars 2002 à 20h00 : salon littéraire d'hiver

Monsieur Carlo Robert-Grandpierre, professeur de philosophie à la HEP nous présentera



"Blaise Pascal, un étonnant contemporain"

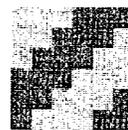
Ses pensées interpellent-elles encore notre temps ?

Soirées de contes des 19 et 26 avril 2002 à 20h00
"La dernière traque aux loups dans le canton de Neuchâtel"
Avec les conteuses de la Louvrée (MDA)



N'oubliez pas de réserver vos places pour l'une
ou l'autre soirée au : 846.25.89

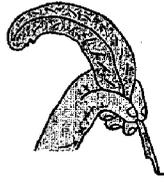
sinon, foi de sorcière, vous risquez bien de rester
derrière la porte !!!



Mosaiques en pays neuchâtelois
mercredi 29 mai 2002 à 20h00



soirée à la découverte de la richesse de notre patrimoine,
avec M. Marcel RUTTI, ancien professeur à l'Ecole normale.
Nous sommes certains que vous aurez du plaisir à suivre le
guide ... passionné et passionnant !



Salon littéraire de printemps
19 juin 2002 à 20h00

M. Jean-Paul Comtesse, écrivain bevaisan nous présentera son dernier roman "La femme aux livres"

C'est avec un grand plaisir que nous accueillons à nouveau M. Comtesse et nous nous réjouissons de découvrir avec vous son nouveau roman.



Vous désirez nous faire part de vos réactions, de vos désirs ?

Vous avez une idée d'animation ?

Vous désirez être l'animateur de l'une de nos soirées ?

Vous aimeriez être membre ?

Vous avez quelques heures de disponibilité à nous offrir ?

Prenez contact avec l'un des membres du Comité. C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons !

2002 est une grande année pour l'Aristoloche...

En effet, il y a 10 ans que se créait officiellement "le Groupement pour la Sauvegarde du Moulin de Bevaix". Bien du chemin a été parcouru et nous sommes heureux que le Moulin soit debout, plus beau qu'avant et surtout VIVANT... grâce au comité qui prépare le programme des activités, que nous espérons varié, et surtout grâce à vous tous qui nous soutenez par votre présence, votre aide financière ou votre engagement bénévole, par votre présence à nos diverses manifestations.

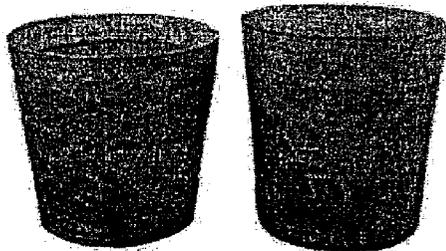
Nous avons décidé de faire coïncider cet anniversaire avec l'inauguration du "Salon des Quatre Saisons", dont la restauration est maintenant terminée et qui aura lieu lors de la grande réception annuelle de septembre. Vous recevrez de plus amples renseignements à ce sujet par courrier.

Réservez d'ores et déjà la date du 4 septembre. Le thème de la réception sera à nouveau en lien direct avec le Moulin et la famille Borel puisqu'il s'agira d'archéologie. En effet, Maurice Borel, cartographe, a participé aux fouilles archéologiques de son époque, notamment avec Paul Vouga à la Tène.

Pour conserver un souvenir de cette année mémorable, qui par ailleurs est l'année de l'exposition nationale qui se tient dans notre région (les hasards... décidément !!!) nous vous proposons en souscription un article surprenant : une copie de timbales datant du XIIème /XIIIème siècle, découvertes lors de fouilles.

Ce gobelet est tourné à la main dans une pierre appelée "pierre à savon" (ou pierre ollaire ou stéatite) par José Von Allmen, artiste autodidacte du canton, passionné d'histoire et d'archéologie, qui a été l'un des artisans de la Bonneville.

Les gobelets-souvenirs du 10 anniversaire de l'Aristoloché



Ces deux gobelets
appelés timbales
proviennent de fouilles,
et datent du XII^e ou XIII^e
siècle.

Au lieu de gobelets en terre cuite, on se servait
au moyen âge dans la majeure partie du massif alpin,
de récipients en stéatite ou en pennine façonnés au tour.

(extrait de : "Château lors de Suisse")

(stéatite = pierre ollaire ou pierre à savon)

Groupement pour l'animation au Moulin de Bevaix

10 ans



L'Aristoloché
1992-2002

Bulletin de souscription pour le gobelet-souvenir :

Nom :

Prénom :

Adresse :

No postal, ville :

Nombre de gobelet(s) :

Prix du gobelet en souscription frs. 22.-
à verser avant le 4 septembre 2002 à Banque Raiffeisen Vignoble
2023 Gorgier / ccp 20-7356-3
(en faveur de la Sauvegarde du Moulin
no compte 241 000006259002 80241)
Commande après le 4 septembre, le gobelet facturé frs 25.--)

Les gobelets pourront être retirés au Moulin lors de la réception du
4 septembre ou sur demande téléphonique après cette date au
846.10.80.